

CESSION DE PARTS

BDL AUDIT
2b RUE DE LA BLANCHISSERIE
59400 CAMBRAI
Objet social : COMMISSAIRE AUX COMPTES
RCS CAMBRAI D 389 221 762
CAPITAL 268 920 €, divisé en 17 640 parts sociales

199 2D 50095

Greffé du Commerce DOUAI 59500 (nord)
Dépôt n° : 101A/990
Le :
Le Greffier :

ENTRE LES SOUSSIGNES

EURL AUDIT CPC, au capital de 40 000 €, situé au 15 bis et 15 ter Square Jehan Froissart – 59300 VALENCIENNES, représentée par Mr Patrick CHAVALLE, Expert Comptable,

D'UNE PART

AUDIT CONSEIL CL, représentée par Cyrille LANGUILLE

D'AUTRE PART

ont préalablement à l'acte de cession de parts, objet des présentes, exposé ce qui suit :

La société AUDIT CPC est titulaire de 3 527 parts de BDL AUDIT .

Ceci exposé, il est passé à la cession des parts, objet des présentes :

La société AUDIT CPC cède et transporte par ces présentes, sous les garanties habituelles, à :

Société AUDIT CONSEIL qui accepte 71 parts numérotées de 2 155 à 2 225 inclus, avec jouissance au 01 octobre 2008

Enregistré à : POLE ENREGT -SIE VALENCIENNES VAL DE
SCARPE

Le 04/12/2008 Bordereau n°2008/2 335 Case n°23

Ext 7944

Enregistrement : 163 € Pénalités :

Total liquidé : cent soixante-trois euros

Montant reçu : cent soixante-trois euros

La Contrôleuse

Reblanc

a

DUPLICATA

f

JS

JS

JS

JS

PRIX

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 77.60 € la part, soit 5 509.6 € (cinq mille cinq cent neuf euros et 60 centimes) pour 71 parts, paiement au plus tard le 30 novembre 2008.

INTERVENTION DE LA GERANCE -OPPOSABILITE

Messieurs FONTAINE, L'HERMINE, GUEUDET, CHAVALLE et Mme TARANNE agissant en qualité de co-gérant de la BDL AUDIT - déclarent, ès qualité, conformément aux dispositions de l'article 1690 du code civil, accepter les cessions de parts dont s'agit en vue de leur opposabilité à la société, et par conséquent, dispenser les parties de la signification par acte d'huissier de justice. Ils déclarent en outre, qu'il n'existe à leur connaissance aucune opposition ni empêchement quelconque pouvant arrêter l'effet de ladite cession.

FRAIS

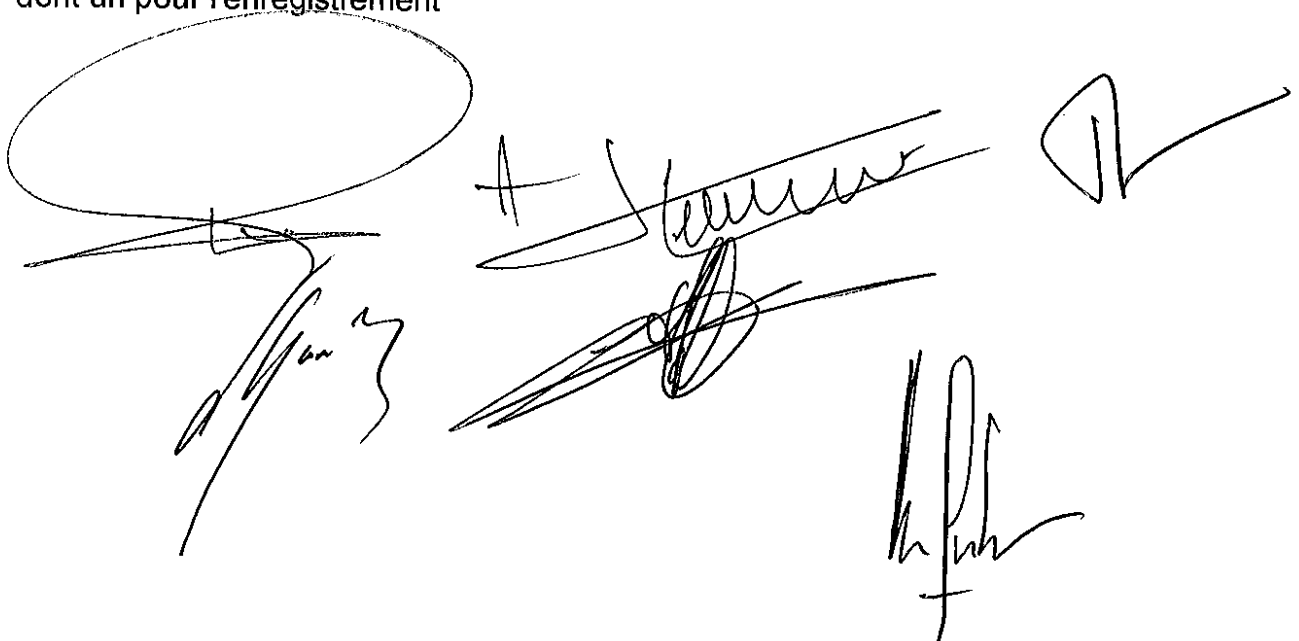
Les frais et droits des présentes et ceux qui en seront la conséquence seront supportés par société AUDIT CONSEIL qui s'y oblige.

DECLARATION POUR L'ENREGISTREMENT

Le cédant déclare que la SOCIETE BDL AUDIT - est soumise à l'impôt sur les sociétés et que les parts sociales cédées ne confèrent pas la jouissance de droit immobilier.

Fait en cinq exemplaires
dont un pour l'enregistrement

Le 14/11/2008

The block contains several handwritten signatures and a large oval stamp. On the left, there is a large, empty oval stamp. Below it, there are several handwritten signatures in black ink. In the center, there is a signature that appears to be 'A. L'Herminier' with a large, stylized flourish underneath. To the right of this, there is a signature that looks like 'D.' with a long horizontal line extending to the right. Below the central signature, there is another signature that looks like 'H. F.' with a long horizontal line extending to the right. The overall impression is of a formal document with multiple signatures and a stamp.